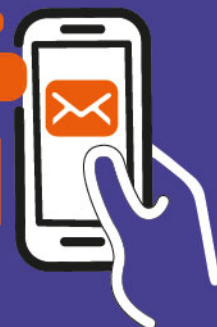


ÉLECTIONS FONCTIONS PUBLIQUES



VOTRE VOIX NOTRE ACTION VOTEZ CFDT



AMÉLIORATION DES CARRIÈRES DES INGÉNIEURS ET TECHNICIENS : IL Y A URGENCE !

Avec les signatures du **Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations** (PPCR) mis en œuvre en 2017 dans l'ESR et du **Protocole d'Accord Relatif à l'amélioration des Rémunérations et Carrières** (PARC) de 2020, la **CFDT** a permis de **grandes avancées pour les carrières des Ingénieurs et Techniciens** : modification de la **structure des corps des Ingénieurs d'étude et des Ingénieurs de recherche**, refonte du régime des primes par la création du RIFSEEP.



PPCR et PARC : « Débloqueurs » de carrières

- Application du principe d'**évolution de carrière sur au moins 2 grades** : le Sgen-CFDT recherche EPST continue d'alerter les directions sur les cas des agents pour lesquels ce droit n'est pas respecté
- Réduction à **2 grades** du corps des IE et celle en cours du corps des IR
- **Augmentation du socle indemnitaire** IFSE du RIFSEEP.

Au-delà de ces avancées, la CFDT œuvre en permanence pour obtenir **l'augmentation du point d'indice et son indexation sur l'inflation**.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES : Un espace à reconquérir

La **Loi** de transformation de la Fonction Publique a **supprimé une partie des compétences des CAP**, notamment celles liées à l'avancement et la promotion de corps et grades des IT. Les promotions sont depuis encadrées par des lignes directrices de gestion « promotions et parcours professionnels ».

Dans ce contexte, le Sgen-CFDT Recherche EPST a contribué à :

- **Clarifier et affiner** les critères d'attribution des promotions énoncés dans les lignes directrices de gestion de manière à ce qu'ils puissent être appliqués à tous les niveaux de l'organisation





- **Améliorer** le fonctionnement global du processus d'avancement au choix, en partant des réalités du terrain
- **Doter** chaque acteur ou instance d'outils spécifiques lui permettant à son niveau de respecter au mieux et de manière homogène les lignes directrices de gestion
- **Améliorer** l'égalité des chances en donnant l'opportunité à chaque agent d'obtenir toute information qui puisse lui être utile pour améliorer la présentation de son dossier annuel en vue d'obtenir une promotion de grade ou de corps au choix
- **Conduire** une enquête nationale pour identifier les agents n'ayant jamais bénéficié d'une promotion.

Restons mobilisés !

La CFDT et le Sgen-CFDT se sont engagés dans une démarche de dialogue social constructif, pertinent et légitime pour obtenir ces avancées. Cependant, les mesures obtenues ces 5 dernières années ne permettent pas de revaloriser à leur juste valeur les carrières des Ingénieurs et des Techniciens !

Nos revendications à venir :

- A minima, une **indexation du traitement (rémunération indiciaire et primes) sur l'inflation** pour l'ensemble des agents titulaires et contractuels
- **L'augmentation du nombre de possibilités de promotions** au bénéfice des agents **ayant atteint l'échelon terminal de leur grade depuis 3 ans**, afin de débloquer leur carrière
- La réduction à **2 grades du corps des techniciens** et la création d'un **second grade pour le corps des AI** correspondant à la classe normale du corps des IE
- **L'emploi sur poste de titulaire** doit être privilégié pour les emplois IT pérennes par rapport aux CDI de mission ou CDD
- La modification du décret de 1983 **servant au calcul de l'ancienneté** des nouveaux recrutés afin que soient **validés 100 %** de leurs activités précédentes (privées ou publiques, en France ou à l'étranger).



Le Sgen-CFDT Recherche EPST exige le retour de **la transparence** du processus et des critères de promotion des agents. **Il demande :**

- Que leur classement, à l'issue des commissions, soit automatiquement transmis aux agents
- Que le processus d'évaluation et de promotion des agents soit de nouveau paritaire par l'incorporation, à **hauteur de 50% dès 2023**, d'experts IT désignés par les organisations syndicales au sein des commissions nationales et régionales d'avancement qui se sont substituées aux CAP.



En soutenant la CFDT lors des prochaines élections professionnelles, vous accorderez à notre organisation le pouvoir d'agir !